

# La vision du monde de la Chine et les représentations de son engagement en Afrique

EARL CONTEH-MORGAN, PHD\*

**A**u cours des deux dernières décennies, les liens politico-économiques et diplomatiques entre la Chine et l'Afrique se sont élargis et considérablement intensifiés. Cette évolution a eu lieu principalement à la suite du décollage économique et de l'industrialisation remarquables de la Chine et du besoin de s'assurer un accès aux matières premières stratégiques et autres, ainsi que de resserrer ses relations diplomatiques avec des alliés dans un système international dominé par l'Occident, dont la vision hégémonique du monde diffère fondamentalement de la sienne à bien des égards. Par conséquent, la Chine génère beaucoup de commentaires, à la fois positifs et négatifs, sur son engagement en Afrique. Par exemple, parmi les questions qui invitent la sinophobie incluent ses rapports amicaux avec des gouvernements autoritaires africains, sa politique de non-ingérence, son manque apparent de préoccupation à l'égard de la corruption systémique qui règne en Afrique ou de la dégradation de l'environnement. Ce qui est perçu comme une menace imminente pour la structure et la gouvernance mondiale. En même temps, les effets tangibles de son rôle en Afrique, tels qu'une infrastructure nouvelle ou modernisée, une expansion des échanges commerciaux et de l'investissement, et des aides solides au continent, entre autres, génèrent un récit positif de sa participation en Afrique. Cet article examine les récits (à la fois positifs et négatifs) qui ont émergé à la suite de la montée de la Chine et de la façon dont ils sont liés à sa vision du monde, qui remet en cause celle de l'Occident. En d'autres termes, elle est fondée sur les récits contradictoires des individus, des institutions et des états (acteurs privés et publics) comme base pour aborder la manière dont le partenariat Chine-Afrique est représenté par l'Occident et par les Africains eux-mêmes. L'étude commence par un aperçu général des deux récits, négatifs et positifs, au sujet de l'engagement de la Chine en Afrique. Une analyse ultérieure élabore sur la vision du monde chinoise des droits de l'homme en particulier, et sa contribution aux deux dimensions du discours. L'accentua-

---

\* L'auteur est professeur d'études internationales à l'University of South Florida et ancien *Senior Research Fellow* au Norwegian Nobel Institute à Oslo en Norvège. Outre de nombreux articles publiés dans des revues spécialisées, il est également l'auteur, co-auteur et coéditeur de plusieurs ouvrages, chapitres de livres et entrées d'encyclopédies. Il travaille actuellement sur un ouvrage consacré aux relations sino-africaines dans une perspective d'économie politique.

tion mise sur les aspects théoriques et empiriques de cette analyse concerne « l'affrontement des visions du monde », mais les points examinés ont également des implications pour le développement de l'Afrique à la suite de l'engagement de la Chine sur le continent.

Les différences entre les visions du monde donnent naissance à des constructions sociales des états-nations, aux idéologies et cultures intégrées aux discours/récits de puissance, de géostratégie et de géopolitique<sup>1</sup>. Les différences et les rivalités géostratégiques ou géopolitiques des puissances hégémoniques produisent souvent des représentations concurrentes. Dans cet article, le langage des analogies, de la rhétorique, des synonymes, des métaphores, et ainsi de suite, trouvés dans les journaux, sur l'Internet, dans les livres, les articles, les déclarations officielles, les documents politiques, et ainsi de suite, informent une grande partie de la discussion. L'accent est mis sur les images, les récits et les représentations des relations entre la Chine et l'Afrique ou sur la perception des intentions de la Chine en Afrique qui imprègne les écrits et les déclarations publiques.

Le partenariat sino-africain en cours a donné naissance à une pléthore de commentaires des puissances hégémoniques occidentales, en grande partie négatifs, et visant le rôle de la Chine sur le continent. Au niveau aussi bien national qu'international, les médias, les universitaires, les groupes de réflexion, les institutions financières internationales, les blogueurs, les ONG et les particuliers ont émis des critiques négatives à propos des activités de la Chine dans les domaines, entre autres, de l'investissement, des échanges commerciaux, de l'aide et des activités d'extraction minières en Afrique<sup>2</sup>. Les réactions occidentales, qu'elles soient gouvernementales, populaires ou individuelles, pourraient être interprétées en termes d'économie politique. Ce qui pourrait être qualifié de critiques des engagements de la Chine en Afrique, est un cas de rapports de force concurrentiels dans l'espace régional entre les autres grandes puissances et la Chine. Ils pourraient également être interprétés comme des indicateurs de la perception de la menace générée par la Chine dans une sphère géographique considérée traditionnellement comme « le domaine » de l'Occident. La concurrence ou la rivalité est limitée en grande partie à la formulation des activités de la Chine en Afrique comme une recolonisation de l'Afrique, l'exploitation du continent ou sa conquête, entre autres déclarations avec des nuances d'insécurité sous-jacente à propos de sa présence.

Les changements dans la rivalité entre grandes puissances en Afrique sont mieux compris dans le contexte des objectifs ultimes de ces puissances. La concurrence idéologique avait un discours et une formulation différents par rapport à la concurrence actuelle qui couvre un éventail beaucoup plus large – politique, économique, culturel, etc. –, une forme de contention accentuée par un paradigme de la mondialisation. Le système international d'aujourd'hui, la rivalité entre grandes puissances, en Afrique en particulier, constitue une concurrence subtile, discrète et plus rhétorique pour une domination régionale. Ce qui pourrait être interprété comme une rivalité sino-occidentale en Afrique peut-être simplement une concurrence entre une dictature capitaliste représentée par la Chine et la démocratie capitaliste représentée par l'Occident. Il est traditionnellement entendu depuis longtemps que la démocratie libérale et le capitalisme vont de pair, une

conception sérieusement contestée par ce nouveau modèle ou consensus chinois. Ce dernier a en Afrique un impact notable dans la mesure où la formulation de la présence de la Chine en Afrique lui confère l'aura d'une concurrence spatiale en termes de puissance et d'influence entre la Chine et l'Occident. La concurrence en matière d'espace et de puissance tendent à être des préoccupations des grandes puissances. Dans un monde actuellement dominé par les marchés, l'économie, les échanges commerciaux et les investissements, la concurrence implique des ressources économiques en général, et des minéraux stratégiques en particulier, ainsi qu'une lutte entre un Occident démocratique et libéral et une Chine non démocratique mais « capitaliste ». Cette dernière a émergé comme une superpuissance économique à la recherche de ressources économiques en Afrique, ainsi, elle a déclenché ce qui semble être une concurrence régionale avec l'Occident.

Cet article soutient que la fondation de la narration (qu'elle soit négative ou positive) du partenariat Chine-Afrique réside dans les trois facteurs suivants : 1) les différences de visions du monde des droits de l'homme entre la Chine et l'Occident ; 2) la montée phénoménale récente et en cours de la Chine, perçue comme une menace du statu quo en Afrique, en particulier la valeur énorme des investissements économiques dans un lieu longtemps dominé par l'Occident ; et 3) le risque perçu et/ou réel de voir la Chine disjoindre le consensus occidental en Afrique, d'autant plus que certains pays africains commencent à adopter une politique tournée vers « l'Est ».

## Un bref aperçu de la narration anti-Chine

Les critiques les plus répandues et fréquemment répétée de la présence de la Chine en Afrique sont que sa stratégie sur le continent est complètement égoïste, agressivement orientée vers les activités mercantiles et exclusivement focalisée sur l'accès aux matériaux stratégiques, en particulier le pétrole, pour nourrir une industrialisation rapide du pays<sup>3</sup>. Dans sa préoccupation constante pour les ressources naturelles de l'Afrique, la Chine a fermé les yeux sur les états africains qui violent délibérément les droits civils et les libertés politiques de leurs citoyens. Dans ce processus, la Chine porte atteinte à la promotion de la démocratie dans le continent. En outre, les critiques soutiennent que la Chine est très à l'aise de faire des affaires en Afrique car elle capitalise sur les pratiques de corruption qui sévissent déjà dans les secteurs pétrolier et minier. Cela convient à la Chine parce que sa société est marquée par de telles pratiques. Par exemple, au niveau du régime international, elle n'est pas en faveur de l'Initiative sur la transparence des industries extractives (ITIE), un ensemble de règles et de réglementations visant à promouvoir la transparence et la responsabilisation dans la gestion des ressources naturelles<sup>4</sup>. Le fait que la Chine ignore la dictature et la corruption pour se focaliser exclusivement sur son autopromotion économique, lui a valu d'être accusée par les critiques de cruauté économique.

Étant donné que l'Afrique était la victime du partitionnement par l'Europe en 1884-85, et a été depuis la cible de pillages et d'exploitation économiques, l'engagement de la Chine en Afrique est aujourd'hui considéré par les critiques comme une invasion économique ou une autre instance de colonisation du continent. Par exemple, même

certaines Africains critiquent le rôle de la Chine en Afrique, en l'assimilant aux pratiques de la colonisation européenne. Selon Lamido Sanusi, ancien gouverneur de la banque centrale du Nigéria,

Dans une grande partie de l'Afrique, ils ont établi d'énormes exploitations minières. Ils ont également construit des infrastructures. Mais, à quelques exceptions près, ils l'ont fait en employant du matériel et de la main d'œuvre importés de chez eux, sans transfert de compétences au profit des collectivités locales. La Chine s'empare ainsi de nos matières premières et nous vend des produits manufacturés. C'était l'essence du colonialisme<sup>5</sup>.

Le fait que la Chine modernise l'infrastructure longtemps négligée ou la construction de routes flambant neufs, des aéroports, des ports maritimes ou des stades, entre autres, ne semble pas impressionner les critiques de sa présence croissante en Afrique. Ces projets d'infrastructure sont en fait considérés comme un moyen pour la Chine de faciliter le transport des matières premières africaines vers leur pays, comme le faisaient les colonialistes européens.

En outre, les relations cordiales qu'entretient la Chine avec les dirigeants autoritaires sont particulièrement critiquées parce qu'elles sont considérées comme diminuant les possibilités qu'a l'Occident d'influencer les dictateurs, ainsi que comme un assaut contre la bonne gouvernance et la démocratie en particulier, et la propagation des droits de l'homme universels en général. Par exemple, le président de la sous-commission de l'Afrique, des droits de l'homme dans le monde et des opérations internationales de la Chambre des représentants des États-Unis, Chris Smith, membre du Congrès des États-Unis, républicain de l'État du New Jersey, avait exprimé son inquiétude quant au soutien apporté par la Chine aux dictateurs :

La Chine joue un rôle de plus en plus influent sur le continent africain, et il est à craindre qu'elle ait l'intention d'aider et d'encourager les dictateurs africains, d'accaparer de précieuses ressources africaines et de réduire à néant une grande partie des progrès réalisés en matière de démocratie et de gouvernance dans les pays africains au cours des 15 dernières années<sup>6</sup>.

En s'opposant ouvertement aux objectifs occidentaux de promotion de la démocratie en Afrique, ses relations avec le Soudan et le Zimbabwe en particulier, la Chine a été la source de beaucoup des commentaires négatifs. La Chine est encore beaucoup plus responsable de l'accusation d'être présente en Afrique pour des raisons purement économiques et n'est pas limitée par des règles éthiques. Par conséquent, lors d'une réunion avec des représentants des compagnies pétrolières occidentales, en février 2010 à Lagos, au Nigeria, le secrétaire d'État adjoint, Johnnie Carson, a déclaré que « les États-Unis ne considèrent pas la Chine comme une menace dans les domaines militaire, de la sécurité ou du renseignement. La Chine est un concurrent économique très agressif et pernicieux, sans moralité. La Chine n'est pas en Afrique pour des raisons altruistes. La Chine est en Afrique avant tout pour son propre intérêt<sup>7</sup> ». En d'autres termes, les États-Unis considèrent la Chine plus comme une puissance prédatrice préoccupée par l'extraction abusive des matières premières africaines. Il n'est donc pas surprenant qu'un peu plus d'un an

après les remarques de Carson, l'ancienne secrétaire d'État Hillary Clinton a répondu d'une manière similaire au cours d'une visite en Zambie lorsqu'on lui a demandé de commenter sur le rôle de la Chine en Afrique et sur les implications pour la bonne gouvernance :

Que ce soit à long, moyen ou même court terme, non je n'en vois aucune.

Elle ajouta ensuite :

Nous avons vu que pendant la période coloniale, il est facile de venir, de s'emparer des ressources naturelles, d'acheter les dirigeants et de s'en aller. Et, quand vous partez, vous ne laissez pas grand-chose derrière pour les habitants... Nous ne voulons pas voir un nouveau colonialisme en Afrique<sup>8</sup>.

Une autre fois encore, en 2012, dans un discours prononcé au Sénégal, Madame Clinton a continué sa représentation désobligeante de la Chine en Afrique en déclarant que l'Afrique a besoin d'« un modèle de partenariat durable qui ajoute de la valeur, plutôt que des extraits ». En outre, à la différence d'autres pays, « l'Amérique défendra la démocratie et l'universalité des droits de l'homme, même quand il pourrait être plus facile de fermer les yeux et de maintenir le flux de ressources<sup>9</sup> ». Ce ne fut pas seulement une référence au rôle de la Chine en Afrique, mais aussi d'un avertissement aux nations africaines de se méfier d'un pays qui semble n'être préoccupé que par l'extraction du pétrole et d'autres minéraux stratégiques du continent.

Beaucoup de commentaires critiques, explicites ou implicites, dépeignent la Chine comme une menace à l'hégémonie occidentale en Afrique, et en particulier aux objectifs américains sur le continent. Il n'est donc pas surprenant que certains observateurs voient la présence de la Chine en Afrique comme une menace pour les États-Unis. Par exemple, un membre de la sous-commission de l'Afrique, des droits de l'homme dans le monde et des opérations internationales de la Chambre des représentants des États-Unis, Donald Payne, démocrate du New Jersey, a exprimé des inquiétudes au sujet de la rivalité sino-américaine sur le continent : « L'engagement de la Chine et des États-Unis en Afrique a commencé à ressembler à une course aux ressources naturelles et à l'influence qui risque de déboucher sur une dynamique déplaisante comparable à celle créée par l'Union Soviétique et les États-Unis pendant la guerre froide<sup>10</sup> ». Cependant, les commentaires formulés en février 2007 par James Swan, vice-secrétaire d'État adjoint, indiquent une perception de la Chine en Afrique comme non menaçante par rapport à l'échantillonnage des déclarations et commentaires faits entre 2010 et 2013 mentionnés ci-dessus. Selon le secrétaire Swan,

Pour les Chinois, il y a trois intérêts principaux : l'accès aux ressources, l'accès aux marchés et la sécurisation d'alliances diplomatiques. Aucun d'entre eux n'est intrinsèquement menaçant pour les intérêts américains. Nous ne considérons pas un engagement économique ou diplomatique en Afrique comme un jeu à somme nulle pour les États-Unis et la Chine. L'important est d'encourager la Chine à s'impliquer en Afrique d'une façon qui supporte les normes internationales au lieu de les enfreindre<sup>11</sup>.

En d'autres termes, au début des années 2000, la Chine n'était pas considérée aussi menaçante qu'elle l'est aujourd'hui. L'histoire de la présence chinoise en Afrique est devenue plus négative. Bien que la Chine est considérée maintenant plus comme un État prédateur en Afrique, un acteur colonisateur ou focalisé agressivement sur les transactions commerciales au détriment de la bonne gouvernance, au cours de l'administration George W. Bush, le récit était plus neutre et/ou plutôt positif. Par exemple, en 2005, la conseillère à la Sécurité nationale, Condoleezza Rice, a observé que : « L'Amérique a des raisons d'accueillir la montée d'une Chine confiante, pacifique et prospère. Nous voulons que la Chine soit un partenaire global, capable et désireux de faire en sorte que ses responsabilités internationales reflètent ses capacités croissantes<sup>12</sup> ».

### La Chine en Afrique : quelques commentaires positifs

Tout comme il existe de nombreux points de vue négatifs sur l'engagement de la Chine en Afrique, on peut également trouver un certain nombre de déclarations positives de la part aussi bien de personnalités que de particuliers. Par exemple, l'ancien président sénégalais Abdoulaye Wade a commenté en 2013 que

quand il s'agit de la Chine et de l'Afrique, l'Union Européenne (UE) et les États-Unis veulent avoir la chèvre et le chou. Rappelant les rivalités coloniales du passé, les dirigeants européens et les organisations donatrices ont exprimé les inquiétudes que leur inspire l'accueil à bras trop ouverts fait par des pays africains à des investisseurs chinois et leur exploitation par leurs partenaires asiatiques. Pourtant, si l'ouverture de nouveaux marchés libres est un objectif auquel l'Occident attache beaucoup de prix... pourquoi l'Europe s'inquiète-t-elle du rôle économique croissant de la Chine en Afrique ?<sup>13</sup>

Autrement dit, certaines élites politiques africaines voient les relations sino-africaines comme une partie du processus normal de relations économiques internationales et non un cas d'adoption par la Chine d'un rôle prédateur économique dans le continent. Certains responsables africains voient même la Chine comme un modèle pour l'Afrique. C'est ainsi que l'ambassadrice du Ghana en Chine, Helen Mamie Kofi, considère la structure et le comportement économiques de la Chine comme un « exemple à suivre en termes d'intégration économique, financière, sociale, technologique et culturelle<sup>14</sup> ». Une telle déclaration souligne les exemples tangibles de la présence de la Chine en Afrique, mais d'autres observations soulignent l'élan psychologique dont a bénéficié l'Afrique à la suite des activités de la Chine en Afrique depuis la fin de la guerre froide. Son engagement avec les pays africains a été un stimulant pour le moral, et une source d'espoir pour un continent abandonné en grande partie après la guerre froide<sup>15</sup>. Le repli des superpuissances de l'Afrique et la dévastation causée par les exigences du Consensus de Washington, étaient à des degrés divers responsables du grave déclin économique et des violents conflits en Afrique au début des années 1990. En particulier, l'intérêt de l'Occident à l'Afrique a nettement diminué, comme en témoigne une forte baisse de la demande d'exportations de base du continent. Ainsi, la présence de la Chine en Afrique

à la fin des années 1990 a servi comme un stimulant psychologique pour la restauration de l'amour-propre aux pays africains. Avec les années 2000 et la formation du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), la rapide croissance de son engagement économique et l'accent mis sur la reconstitution des infrastructures longtemps négligées en Afrique, la Chine est devenue une source d'espoir et d'inspiration pour la plupart de l'Afrique. Elle a offert à certains pays africains une alternative aux mesures d'austérité du Consensus de Washington.

De nombreux commentaires favorables sur la Chine en Afrique représentent également la Chine comme une puissance capable, avec la volonté de contribuer au développement du continent. La cohérence de la position politique envers l'Afrique a commencé durant la période des indépendances et le support de la Chine dans la lutte anticoloniale. La lutte actuelle contre Ebola en Afrique de l'Ouest est citée, en plus de l'aide modeste mais significative de la Chine à une époque où elle est elle-même largement sous-développée. Les bulletins d'information publiés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) louèrent les efforts de la Chine dans son aide à la Guinée, au Libéria et la Sierra Leone à combattre Ebola. Cette reconnaissance est venue de diverses sources, aussi bien privées que publiques, soulignant le fait que la Chine ne se contente pas de se focaliser sur les échanges commerciaux et les investissements seulement, mais qu'elle a également des préoccupations quant à la Santé des états africains. De nombreux journaux européens importants tels que le *Financial Times* au Royaume Uni et le *Global Times*, entre autres, ont évoqué le fait que la Chine fait preuve de responsabilité dans le monde et aide les pays africains en proie à d'autres formes d'insécurité et pas seulement à la sauvegarde de ses intérêts économiques<sup>16</sup>. En outre, l'accent mis par la Chine sur la modernisation et le développement des infrastructures en Afrique est une source de commentaires positifs de la part d'acteurs aussi bien privés que publics. Ils affirment que la Chine a fait du développement des infrastructures une priorité par rapport aux pays de l'Ouest qui ne bâtirent des infrastructures que pour expédier les ressources africaines vers les pays occidentaux. Le domaine des infrastructures est considéré comme un puissant indicateur de l'attitude honnête et sincère de la Chine envers les pays africains. Ses partisans font ressortir que la réalité a plus de poids que les mots. Par exemple, la Chine a terminé 1046 projets, y compris la construction de 2230 km de voies ferrées et 3530 km d'autoroutes, contribuant ainsi à améliorer les conditions vie sociale et économique de l'Africain moyen<sup>17</sup>.

## Le point de vue de la Chine sur les droits de l'homme contre les droits humains universels

En juin 1993, à l'occasion de la 49<sup>e</sup> réunion de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies et de la Conférence de Vienne sur les droits de l'homme, la Chine avait énoncé sa position sur les droits humains comme un processus d'évolution historique fondé sur l'histoire socioéconomique, la politique, l'histoire spécifique à ce pays ainsi que ces valeurs culturelles. En d'autres termes, pour la Chine, les exigences des droits de l'homme varient d'un pays à l'autre, en fonction de l'évolution historique de chacun. Les

différences entre les pays font que la compréhension et la pratique des droits de l'homme diffèrent également. Par conséquent, il ne devrait pas y avoir une norme unique de droits de l'homme que tous les pays doivent respecter parce qu'ils ne sont pas dans la même phase de leur évolution historique, socioéconomique, politique et culturelle<sup>18</sup>. Cette conception de la réalité diffère fondamentalement de celle de l'Occident et devient en réalité une source de conflit avec la Chine. Elle influence de nombreux aspects de la politique africaine de la Chine et génère des préoccupations, des perceptions de menaces et des éléments négatifs formulés sur son rôle dans le continent.

Deuxièmement, la Chine a également souligné que pour les pays du Tiers Monde, les priorités devraient être la lutte contre la faim, la réduction de la pauvreté en général et à l'amélioration des conditions de vie. Autrement dit, cela ne fait aucun sens de discuter des droits de l'homme quand la qualité de l'existence humaine (garantissant le droit des peuples à la subsistance) est absente<sup>19</sup>. Cela signifie que le développement technique et industriel est une des conditions nécessaires à l'universalité des droits de l'homme. D'après la Chine, il convient de mettre l'accent sur la création d'un environnement qui permette aux gens de réaliser des progrès économiques et sociaux afin de satisfaire leurs besoins de base en matière de nourriture, d'habillement et d'un niveau de vie général décent. Par conséquent, le critère clé pour évaluer les droits de l'homme dans un pays est de savoir si le gouvernement formule des politiques pertinentes et appropriées, efficaces, pour répondre aux besoins élémentaires de la qualité de vie. L'accent n'est certainement pas sur les libertés civiles et les droits politiques tels qu'on les comprend en Occident. Pour la Chine, le droit inaliénable essentiel est celui au développement défini comme la promotion des progrès économiques et sociaux, ou la capacité de satisfaire les besoins humains fondamentaux. Il n'est donc pas surprenant que la promotion de la démocratie définie comme la garantie de la liberté d'expression et de l'indépendance de la presse, ainsi que la protection générale des libertés civiles ou des droits politiques, entre autres, ne soient pas des priorités pour la Chine dans ses rapports avec les états africains.

Troisièmement, du point de vue de la Chine, les droits de l'homme, les droits et la liberté individuels ne sont pas absolus, sauf s'ils sont clairement énoncés dans la loi et dans les limites de la loi. Dans ce contexte, les droits et les obligations d'un citoyen sont indivisibles. Ainsi, les impositions et les attentes d'une vision universelle des droits de l'homme, imposé de l'extérieur, serait en contradiction avec le principe de la souveraineté de l'état. Par conséquent, l'état, considéré comme responsable du bien-être de tous les groupes, a le droit absolu de déterminer ce que devrait constituer les droits de l'homme obligatoires. Le principe de non-ingérence de la Chine équivaldrait à une violation de son principe des droits de l'homme qu'elle défend s'il n'est pas respecté dans ses relations avec les états africains. Ce point de vue est considéré comme tout à fait contraire à la vision occidentale des droits de l'homme, qui se reflète dans la promotion de la démocratie ou des exigences de la Banque mondiale ou du Fonds monétaire international pour des élections libres et équitables comme conditions, entre autres, du transfert d'aide étrangère et de technologie.



En outre, la Chine considère les injustices du colonialisme, de l'impérialisme ou des interventions à l'étranger comme des obstacles qui ont empêché les peuples du Tiers Monde de bénéficier des droits de l'homme. En conséquence, les inégalités qui existent entre le Nord et le Sud, sont les conséquences du caractère injuste des structures économiques mondiales agissant elles aussi comme des obstacles à la jouissance des droits de l'homme par les peuples du Tiers Monde<sup>20</sup>. Leur liberté est également limitée par des interventions et des contraintes persistantes. Ainsi, la Chine se dissocie délibérément du passé de l'Occident en Afrique en décrivant ses relations avec le continent comme « gagnant-gagnant », basées sur le « respect mutuel » ou l'« égalité », entre autres descripteurs. Cette position diffère totalement de ce qu'on a décrit comme l'attitude condescendante, arrogante et politiquement contraignante de l'Occident.

En outre, le point de vue de la Chine des droits de l'homme souligne le fait que la Charte de l'ONU proclame le droit pour tous les pays, indépendamment de leur taille ou leur niveau de développement, de choisir leurs propre système politique, leur voie de développement et leurs valeurs culturelles sans ingérence de toute autre entité. Ainsi, pour accuser un autre pays d'atteinte aux droits de l'homme, et même de chercher à imposer des critères universels de droits de l'homme, constituent une violation du principe de la souveraineté nationale et, donc, une ingérence dans les affaires intérieures de ce pays. Le résultat est souvent l'instabilité politique ou des conflits sociaux dans le pays cible. L'ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays reviendrait à appliquer une politique de force qui contrevient à la Charte de l'ONU et ne garantit en aucune façon les droits des citoyens. Au cours de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, la Chine a répondu à la menace des droits universels en soulignant quatre principes qui, selon elle, permettrait de renforcer la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme en général.

Premièrement, elle a appelé la communauté internationale à prêter attention aux violations flagrantes des droits de l'homme résultant de l'agression et de l'occupation étrangère, d'invasion étrangère, de la colonisation et de l'apartheid et des conflits régionaux. Deuxièmement, la Chine a appelé à la promotion d'un environnement mondial favorable qui faciliterait les droits de l'homme, spécifiquement la création de relations reposant sur le respect mutuel, l'égalité, la coexistence à l'amiable et la coopération mutuellement avantageuse conformément à la Charte de l'ONU et aux normes du droit international. C'est la raison pour laquelle la Chine favorise des solutions nationales (africaines) ou régionales (Union africaine) aux problèmes de l'Afrique. La Chine argumente que le règlement des conflits devrait être basé sur le compromis et la compréhension mutuelle ; par conséquent, aucun pays ne devrait chercher à dominer le monde ou à imposer son hégémonie à travers une politique de force, d'agression ou d'interventions militaires. Troisièmement, la Chine estime que les pays développés sont tenus d'aider les pays en développement à atteindre la stabilité économique en établissant un nouvel ordre économique international basé sur la justice et l'équité. Cela inclut, mais ne doit pas être limitée à l'annulation de la dette, les transferts de capitaux, les échanges commerciaux, l'aide et le transfert de technologie. De cette façon, l'écart Nord-Sud se réduirait ainsi

progressivement, ce qui conduirait au développement et à la paix dans le Sud. Sur un grand nombre de ces points, les actions de la Chine invoquent la critique de l'Occident parce qu'elle ne respecte pas les régimes mis en place pour traiter ces questions. Par exemple, la Chine ne reconnaît pas le régime d'annulation de la dette établi par l'Occident. Quand elle est prête, la Chine annule simplement la dette des états africains sans leur imposer des conditions pour qu'ils règlent leurs problèmes de corruption ou qu'ils adoptent une bonne gouvernance en général. Quatrièmement, la Chine estime que chaque pays a le droit de formuler ses propres politiques sur la protection des droits de l'homme sur la base de ses propres conditions historiques, politiques, économiques et socioculturels. Aucun pays ne doit imposer ses propres vues des droits de l'homme aux autres. Les débats sur les droits de l'homme doivent toujours procéder dans un esprit de respect mutuel et d'égalité. Ici, la Chine se distingue directement de l'Occident qui est incliné, en termes de politique générale, à promouvoir l'universalité des droits de l'homme définie comme la protection des droits civils et des libertés politiques.

Une différence fondamentale existe entre les conceptions américaines et chinoise des droits de l'homme. Les Chinois mettent l'accent sur les droits économiques plutôt que sur les droits politiques. En particulier *Srengcun quan* (droits à la subsistance) qui est dans une large mesure une notion économique considérée plus importante que les droits politiques et les libertés individuelles. La position de la Chine sur les droits de l'homme, ainsi que celle de nombreux pays en voie de développement, ont reçu un encouragement en 1966 quand l'Assemblée générale des Nations Unies avait adopté le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Cet engagement est important parce qu'il souligne les similitudes des intérêts nationaux entre la Chine et de nombreux pays en développement, y compris les états africains. Bien que l'administration Carter fût favorable au pacte, le Sénat américain refusa en 1978 de le ratifier. Par ailleurs, l'interprétation américaine de la substance du pacte était basée sur une supériorité fondamentale des droits politiques sur les droits économiques, sociaux et culturels. Sous l'administration Reagan, le pacte a été en fait explicitement miné non seulement en rejetant officiellement les droits économiques, sociaux et culturels, mais aussi en définissant des droits de l'homme comme signifiant strictement les droits politiques et les libertés civiles<sup>21</sup>.

Sur un plan plus outrageant, les commentateurs utilisent la position de la Chine, qui ne mélange pas les affaires et la politique, comme une justification majeure pour avancer des critiques sur l'attitude de ce pays envers les violations des droits de l'homme ou des dictateurs africains. Son attitude de non-ingérence dans les affaires politiques est considérée comme un manque de soutien pour les efforts occidentaux et internationaux visant à promouvoir la démocratie et les droits de l'homme dans les pays africains, en faisant pression sur les dirigeants corrompus et despotiques pour qu'ils libéralisent ou respectent les droits politiques et les libertés civiles. Au niveau multilatéral de l'ONU, par exemple, la Chine soutient même des gouvernements considérés comme despotiques, affaiblissant ainsi la pression diplomatique et économique exercée sur eux soit par l'ONU, les institutions financières internationales (IFI) ou les principales puissances occidentales. Par exemple, la Chine a contrecarré les efforts visant à imposer des sanctions sur le Soudan et

le Zimbabwe, en s'abstenant en juillet 2004 lors du vote sur la résolution 1556 de l'ONU qui réclamait le désarmement des milices Janjaweed au Darfour. Elle s'abstint de nouveau en août 2006 lors du vote sur la résolution 1706 qui prévoyait un élargissement de la mission de l'ONU au Soudan (MINUS) pour qu'elle englobe le Darfour. Elle ne vota en faveur de cette mesure qu'à l'occasion du passage en juillet 2007 de la résolution 1769, une version très édulcorée de la résolution 1706 prévoyant une force ONU-UA de maintien de la paix.

Parce que la Chine est principalement intéressée de conclure des affaires et de bâtir de solides relations diplomatiques avec les états africains, elle ne pense pas que les ventes d'armes constituent une ingérence dans les affaires politiques d'un état. En conséquence, et dans le cadre des offres lucratives du marché des armes entre les états africains et les grandes puissances, la Chine vend des armes à de nombreux états africains<sup>22</sup>. Par exemple, la Chine a non seulement vendu des armes entre autres à l'Éthiopie, l'Érythrée, la Guinée équatoriale, la Tanzanie et le Zimbabwe, mais a aussi entraîné les forces armées d'un grand nombre de ces pays. Étant donné que les transferts d'armes remplissent un certain nombre de fonctions géopolitiques, on pourrait croire que les activités de transfert d'armes de la Chine ne visent pas seulement à réaliser des gains économiques ; plutôt, ils renforcent les liens géopolitiques, le soutien diplomatique, la dépendance en matière de technologie militaire des états africains. L'importance géopolitique des relations en matière de transferts d'armes se traduit par un plus grand rôle joué par le gouvernement chinois dans les décisions concernant ces transferts aux états africains en particulier. En termes de préoccupations relatives aux droits de l'homme, les ventes d'armes ne constituent pas en soi une violation de ces droits ; autrement, toutes les grandes et moyennes nations pratiquant ce transfert seraient coupables de violations flagrantes des droits de l'homme. Le problème avec la Chine est que parfois elle ne respecte pas les embargos ni les sanctions imposées par les institutions financières internationales, l'ONU ou les pays occidentaux. Toutefois, dans l'ensemble du problème que posent les ventes d'armes est qu'elles sont souvent utilisées pour lutter contre des guerres civiles génocidaires, perpétrer des exécutions extrajudiciaires et retarder le progrès humain de plusieurs décennies. Cela est particulièrement le cas quand des armes sont fournies à des régimes dictatoriaux et à des seigneurs de guerre dans des pays africains.

La Chine a une très longue tradition de règne despotique, du temps des empereurs à son système communiste actuel. Sa culture politique est donc profondément enracinée dans la moindre importance qui est accordée aux droits individuels au profit des droits collectifs, en mettant l'accent exclusivement sur les droits économiques et sociaux basés sur l'intérêt plutôt que sur les devoirs moraux. Dans sa vision du monde, la Chine adhère à la conviction que les intérêts l'emportent sur les droits.

Les ambitions géoéconomiques et géopolitiques de la Chine en Afrique sont plus faciles à concrétiser parce que les états africains préfèrent les principes qui régissent la politique étrangère de la Chine à l'approche descendante de l'Occident. Par exemple, les principes de la Chine du respect mutuel, de l'intégrité territoriale et de non-ingérence mutuelle dans les affaires intérieures de chacun sont attrayants, non seulement pour les

gouvernements autocratiques africains mais même pour ceux qui sont partiellement ou totalement démocratiques. Le contraste conséquent entre l'approche condescendante, descendante de l'Occident et le respect mutuel et la non-ingérence pratiqués de la Chine, a permis à la Chine d'accroître grandement son influence en Afrique.

Les objectifs géopolitiques de la Chine en Afrique, et dans le monde, sont directement liés à l'appui et au maintien de relations positives et cordiales avec tous les pays africains. La Chine a besoin des états africains à l'ONU pour contrecarrer la condamnation de son bilan en matière de droits de l'homme par l'Occident, et pour faire avancer sa politique d'« une seule Chine », ainsi que pour atteindre d'autres objectifs politiques. Ses ambitions géopolitiques et ses avantages en Afrique sont le résultat direct du caractère mutuel de sa position en matière de droits de l'homme et de non-ingérence dans les affaires politiques des états africains. En somme, les considérations de droits de l'homme cèdent le pas au besoin qu'a la Chine d'avoir des alliés africains sur la scène politique internationale et à son objectif géoéconomique de satisfaire ses besoins énergétiques afin de poursuivre sa rapide industrialisation. En d'autres termes, les intérêts sont primordiaux, alors que les questions des droits de l'homme sont reléguées au second plan.

Cette étude a souligné les réactions aussi bien favorables que défavorables de l'engagement de la Chine en Afrique. Parmi les réactions négatives figurent les accusations qui minent la promotion de la démocratie en soutenant des dictateurs et même en les protégeant des sanctions de l'ONU et/ou de l'Occident. En outre, la Chine a été accusée de contribuer à la dégradation de l'environnement sur le continent, et de ne pas employer beaucoup d'Africains tout en bafouant les normes du droit du travail ou en violant les droits humains des travailleurs africains. En bref, sur le côté positif on trouve les contributions de la Chine au développement économique dans les domaines des infrastructures, de l'agriculture, de la santé, de l'enseignement ainsi que du maintien et de la consolidation de la paix. La Chine semble avoir brisé le monopole de l'Occident en Afrique en offrant une source alternative de la technologie, du commerce, de l'investissements et du soutien international à l'ONU et dans d'autres instances internationales. Cet article tente une évaluation objective du rôle de la Chine en examinant avec un esprit critique les récits dominants et positifs de la forte implication de la Chine en Afrique.

### Essai à un examen plus critique et équilibré

La question à analyser est de savoir si le soutien de la Chine aux régimes autoritaires africains est compensé par ses nombreuses activités de développement du continent. On pourrait soutenir que les états africains à leur indépendance n'étaient en aucune façon démocratique, parce que l'administration coloniale leur a légué des structures sujettes à un régime autocratique. En substance, la notion d'état africain à l'indépendance était extérieur à la société africaine et non une création locale<sup>23</sup>. Par conséquent, il n'appartenait pas à la Chine d'interférer avec les héritages historique et politique qui imprégnaient les pays africains en raison de la domination coloniale. Les partisans de l'engagement de la Chine en Afrique pourraient par ailleurs affirmer que les régimes démocratiques, semi-

démocratiques et autoritaires en Afrique approuvent le rôle de la Chine sur le continent à un moment où l'assistance occidentale est non seulement limitée mais aussi caractérisée par tous les types d'imposition et de demande de mesures d'austérité. La Chine est en même temps considérée comme une puissance bienveillante qui modernise les infrastructures délabrées longtemps négligées, inonde le continent de prêts sans intérêt, transfère la technologie appropriée et établit des zones économiques spéciales destinées à stimuler les économies locales et régionales. Elle permet à un continent qui a été, au cours des deux derniers siècles, incorporé contre son gré au système capitaliste mondial dominé par l'Occident et y a été marginalisé, alors que la Chine lui offre un soulagement et une alternative stimulante pour son développement, ainsi qu'une source d'aide, d'échanges commerciaux et d'investissement<sup>24</sup>.

Cependant, une question qui vaut la peine d'y réfléchir, et qui constitue un élément du discours sur l'engagement de la Chine en Afrique, est de savoir si l'Afrique est en voie d'être recolonisée par la Chine. La Chine, est-elle une puissance impérialiste ? Est-elle également en train de transformer les économies de subsistance de l'Afrique en économies mercantiles adaptées pour répondre aux besoins industriels de la Chine ? Au cours de la domination coloniale européenne, les colonies fournissaient des matières premières à la puissance coloniale et servaient de marché d'importation pour ses produits manufacturés. En général, l'économie de chaque territoire colonial a été convenablement désigné à la production et à la fourniture de matières premières pour les industries européennes. L'objectif global était d'assurer le maximum de profits aux intérêts commerciaux de la puissance coloniale. La question à examiner est de savoir si les investissements d'infrastructures de la Chine (en particulier les routes, les systèmes ferroviaires et portuaires, les aéroports, les centrales hydroélectriques, etc.) en Afrique sont principalement axés sur la maximisation des profits au détriment des états africains.

En tant que société à base communautaire, la Chine a beaucoup en commun avec les sociétés africaines qui sont également basées sur le communautarisme plutôt que sur l'individualisme. Dans les sociétés communales, les préoccupations sociales et économiques prennent le pas sur les droits civils et les politiques individuels. La Chine, dans sa culture politique, met l'accent sur les intérêts de l'État parce qu'elle considère l'État comme le protecteur des groupes, et les intérêts des groupes dans les valeurs communautaires sont privilégiées sur les intérêts individuels. Il n'est donc pas surprenant que la Chine ne s'ingère pas dans les affaires des gouvernements africains, même s'ils sont despotiques. L'aide ou l'assistance étrangère de la Chine à ces pays est fondée sur l'admission du principe selon lequel un projet doit aider à répondre aux besoins de développement de base (nourriture, logement, soins médicaux, transport, etc.) des collectivités ou des groupes de population, par opposition à l'aide pour la promotion des droits civils et des libertés politiques ; ce qui constitue donc un conflit de visions du monde en matière de droits de l'homme entre la Chine et l'Occident en Afrique. Pour l'Occident, l'objectif de l'assistance étrangère est de donner la priorité à la promotion de la démocratie, l'établissement de la bonne gouvernance ou le renforcement de la société civile. Ces objectifs s'inscrivent parfaitement dans les droits individuels de l'homme. Toutefois, la Chine met l'accent sur

les droits sociaux et économiques, définis comme les droits à une subsistance de base, au travail, à l'enseignement, à l'emploi et à la sécurité générale. La sécurité de la communauté en termes d'alimentation, d'habillement et de logement est considérée comme la fonction la plus importante du gouvernement et, en conséquence, l'État lui consacre une part importante de ses ressources. La politique étrangère de la Chine à l'égard des pays africains reflète cet accent mis sur la garanti des besoins humains fondamentaux ou de droits sociaux et économiques. Dans la conception des droits de l'homme de la Chine, l'Occident met la charrue avant les bœufs en insistant sur les droits civils et politiques avant l'acquisition d'une solide fondation socioéconomique.

Au cours de l'ère post indépendance, les états africains et la Chine ont favorisé la philosophie du « droit de polluer » et du « droit au développement » pour appeler les états nouvellement indépendants à œuvrer pour la satisfaction des besoins humains essentiels de leurs citoyens. En outre, en raison de la préoccupation des pays en développement à l'égard du développement économique, en particulier, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé en 1986 la Déclaration sur le droit au développement. La déclaration charge les états de faire en sorte que leurs peuples ont accès aux besoins humains fondamentaux, y compris les soins médicaux et aux emplois, et de garantir une répartition équitable des revenus. Ces droits ou sécurités sont interdépendants ou complémentaires. L'éducation et une bonne santé, par exemple, sont des conditions nécessaires pour obtenir un emploi rémunérateur qui permettrait aux gens d'assumer les coûts d'une alimentation, d'un logement, et d'un habillement de base, ainsi que de soins médicaux adéquats. Selon la Chine, interférant dans les fonctions de l'état entrave le développement des capacités de ce dernier qui garantirait de tels droits humains socioéconomiques. Parce que les états africains endossent solidement les droits économiques et sociaux, ils les ont institutionnalisés en 1981 en signant la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Étant donné que la plupart des états africains sont incapables d'offrir les ingrédients essentiels à leur peuple, tels que l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux et l'enseignement, qui constituent le droit au développement, la Chine intervient pour les aider à atteindre ces objectifs sociaux et économiques. La Chine s'identifie avec les pays du Tiers Monde, et il est géopolitiquement avantageux pour elle de le faire car la Chine a reçu un soutien international énorme, surtout des états africains. En effet, de nombreux critères et indicateurs conduisent à assimiler la Chine davantage au Tiers Monde qu'au monde industrialisé.

La domination occidentale des pays du Tiers Monde a toujours été basée sur des règles et des règlements imposés sur eux, autrefois comme des territoires coloniaux et aujourd'hui comme états indépendants. Cette domination, qui s'est manifesté dans l'hégémonie économique des institutions financières internationales, en particulier les politiques de la Banque mondiale et du FMI, se traduit par des conditions politiques et économiques préjudiciable au droit du développement. Par exemple, les politiques d'ajustement structurels de la Banque mondiale et du FMI plongèrent une grande partie de l'hémisphère Sud dans une privation et une pauvreté plus profondes. Pour obtenir des prêts ou une aide étrangère, les pays en développement sont obligés de mettre fin aux subventions

à l'alimentation, à la santé et à l'enseignement, entre autres. Ils étaient obligés de favoriser les cultures d'exportation aux dépens des cultures vivrières destinées à la consommation locale, d'abaisser le salaire minimum et d'ouvrir leurs petits marchés à la concurrence étrangère. Par conséquent, le Consensus de Washington s'est révélé nuisible aux besoins humains de base qui constituent le noyau des droits économiques et sociaux<sup>25</sup>. Le paradigme néolibéral a engendré plus de pauvreté en Afrique depuis le milieu des années 1980, mais n'a produit aucune croissance significative. Même dans les pays qui ont connu la croissance, une grande inégalité de répartition des revenus demeure en raison de l'accent mis sur les droits politiques et les libertés civiles au détriment du rôle que joue un état pour assurer un minimum de bien-être social.

### ***La Chine : un modèle alternatif ?***

La présence de la Chine en Afrique, couplé avec sa croissance économique et son industrialisation quasi miraculeuse, a impressionné de nombreux états africains, en leur offrant un autre modèle de développement. La Chine a également brisé le monopole ou l'étreinte géopolitique et géoéconomique de l'Occident et de ses contraintes néolibérales. Le succès de la Chine a rétabli la question du rôle de l'état pour subvenir aux besoins de sa population dans une bonne combinaison d'intervention de l'état et d'initiatives privées nécessaire pour assurer une croissance économique qui promouvra le développement humain.

L'effet de levier de la Chine sur les états africains a augmenté en raison de son attitude à leur égard, qui est restée immuable depuis les premiers jours de leur indépendance. Ainsi, non seulement la Chine est libre de tout bagage colonial, mais aussi sa politique africaine a été cohérente, fondée sur la proclamation du premier ministre Zhou Enlai et du premier ministre indien Jawaharlal Nehru lors de la conférence de Bandung, en Indonésie en 1954. Ces principes ont été réitérés en 2000 en tant que base de la politique africaine de la Chine. Les cinq principes sont le respect mutuel, la non-agression, la non-ingérence, l'égalité et les relations mutuellement bénéfiques et la coexistence pacifique. Une décennie plus tard, lors de sa visite aux états africains en 1964, Zhou Enlai a articulé une philosophie de l'aide étrangère radicalement différente de celle de l'Occident. Parmi les principes qui constituent la philosophie de l'aide étrangère de la Chine sont que l'aide doit être fondée sur l'égalité et les avantages mutuels ; les relations économiques, et l'aide en particulier, ne doivent pas être soumis à des charges ou impositions lourdes ; et que l'objectif de l'aide économique et technologique est d'aider le pays bénéficiaire à atteindre un niveau d'autosuffisance. La question est de savoir si les relations d'aide de la Chine avec l'Afrique sont fidèles à ces principes. Autrement dit, la rhétorique correspond-elle à la réalité, ou est-ce que la bonne volonté professée par la Chine à l'égard de l'Afrique contribuera-t-elle au développement, au moral ou à la confiance du continent ?

Un avantage important de la Chine sur l'Occident est largement due à son aide inconditionnelle ainsi que la visibilité croissante de ses projets – écoles, stades, hôpitaux, routes, etc. – sur l'ensemble du continent africain. La politique africaine de l'Ouest, en

particulier celle des États-Unis, présente un contraste frappant avec la Chine. La politique des États-Unis, par exemple, varie d'une administration à l'autre. Après la Seconde Guerre mondiale, la politique étrangère américaine africaine, pour la plupart du temps, a été relégué à un rôle marginal ou considérée comme le domaine des anciens maîtres coloniaux européens. Clinton a été le premier président américain à inaugurer une politique africaine importante axée sur de vastes interactions économiques avec la loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique (*African Growth and Opportunity Act – AGOA*), promulguée comme Titre 1 de la loi sur le commerce et le développement de 2000. L'AGOA a pour objet d'intensifier les échanges commerciaux entre les États-Unis et l'Afrique subsaharienne, ainsi que leurs investissements dans cette région, afin de stimuler la croissance économique et de mieux l'intégrer dans l'économie mondiale. Une condition majeure de l'AGOA est que le président des États-Unis doit déterminer chaque année le renouvellement de la loi selon les progrès dans des domaines telles que le respect de l'état de droit, la réduction de la corruption, la réduction de la pauvreté et la protection des droits des travailleurs, ainsi que la réalisation de progrès dans l'établissement et le renforcement d'une économie de marché, entre autres exigences. Depuis 2000, l'AGOA a été le principal lien économique officiel entre les États-Unis et l'Afrique. Les relations commerciales entre les deux entités ont été significativement en baisse depuis 2011. Par exemple, entre 2011 et 2013, les échanges commerciaux entre les États-Unis et l'Afrique ont connu une réduction de 39 milliards de dollars de 99 milliards de dollars en 2011. Il est prévu que les échanges de marchandises continueront de baisser en 2014 jusqu'à un chiffre largement inférieur à 80 milliards de dollars<sup>26</sup>. L'AGOA est à renouveler en septembre 2015. Les débats traitent largement sur la question du renouvellement du projet de loi. Les négociations doivent tenir compte de la longueur du renouvellement et de la législation existante qu'il convient de modifier ou de conserver<sup>27</sup>. Les relations au titre de l'AGOA entre les États-Unis et l'Afrique sont semblables à celles entre la Chine et plusieurs pays africains en termes de produits échangés, car ils consistent principalement en pétrole et, dans une moindre mesure, en textiles. La diminution des échanges entre les États-Unis et l'Afrique est particulièrement due à une forte chute des exportations de pétrole et de gaz naturel des états africains aux États-Unis. Plus précisément, entre 2008 et 2013, les exportations énergétiques des pays de l'AGOA aux États-Unis ont baissé de 66 pour cent à une valeur de 20 milliards de dollars. La politique africaine de George W. Bush pourrait être décrite comme une réaction au vigoureux engagement de la Chine en Afrique. Un des résultats de cette réponse a été la création du *U.S. Africa Command* (AFRICOM) et à la mise en œuvre de la politique de l'administration Bush sur le VIH/SIDA pour l'Afrique. Le 4 août 2014, le président Obama a accueilli près de 50 chefs d'états africains à Washington, DC, pour le sommet le plus important sur l'Afrique jamais organisé par un président américain. Deux faits ont motivé ce sommet sans précédent. D'abord, en tant qu'Afro-américain né d'un père africain (kenyan), le président Obama est déterminé à jouer un rôle historique en manifestant son engagement envers l'Afrique, en particulier après avoir été critiqué pour avoir négligé ce continent. Deuxièmement, la Chine a dépassé en 2009 les États-Unis comme principal partenaire commer-



cial de l'Afrique. Une troisième raison est peut-être le potentiel considérable de l'Afrique, lié à ses richesses géoéconomiques et la croissance rapide du continent, ainsi que l'expansion de la classe moyenne<sup>28</sup>. En effet, les États-Unis veulent disputer à la Chine l'accès au pouvoir d'achat de cette classe moyenne en pleine expansion. L'Amérique a un moment opportun pour améliorer ses relations avec les états africains parce que le président Obama est également sous pression pour satisfaire les attentes des dirigeants africains et de nombreux dirigeants politiques américains qui espèrent que le fils d'un Kenyan ne voudrait pas seulement élever le prestige de l'Afrique à Washington mais aussi approfondir et élargir les liens entre les États-Unis et l'Afrique.

Après la fin de la guerre froide, la négligence manifestée par les États-Unis et l'Europe à l'égard de l'Afrique offre un contraste frappant avec l'engagement croissant de la Chine sur ce continent. Avant d'aborder l'ampleur et l'intensité sans précédent des interactions de la Chine avec l'Afrique depuis la fin des années 1990, il faut souligner le fait que la Chine a eu un engagement cohérent avec l'Afrique depuis l'époque de la guerre froide ou l'époque des guerres de libération de l'Afrique. Le peu de connaissance historique sur les transactions entre la Chine et l'Afrique sous les empereurs chinois contraste nettement avec l'engagement plutôt belliqueux et exploiteur des Européens à peu près à la même époque ou quelques siècles plus tard. La Chine, en d'autres termes, s'est retranchée de l'Afrique, alors que l'Occident s'est vigoureusement impliqué, en bien ou en mal. Depuis le début de la dynastie Ming, la Chine a négligé l'Afrique pendant cinq siècles jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale et l'ère des indépendances africaines.

Avec la création de la Chine moderne en 1949, les interactions avec l'Asie ont repris. Entre 1956 et 1977, la Chine a pourvu près de 60 pour cent du total de son aide étrangère à l'Afrique, évaluée à environ 2,7 milliards de dollars. Cette assistance pendant cette période du développement de la Chine est très significative parce que le pays connaissait au même moment des turbulences dans sa tentative de stabiliser sa révolution. La période 1956-1977 incluait la crise intérieure du Grand Bond en avant (1957) et les exterminations massives accompagnant la Révolution culturelle prolétarienne (1966-1976). La portée de l'aide offerte durant cette période était très large, bénéficiant à 36 pays africains.

Bien que l'aide de la Chine n'était alors pas très importante comparée aux normes actuelles, et à celles appliquées par les principaux donateurs occidentaux, la Chine a néanmoins accompli une pénétration géopolitique et diplomatique du continent qui allait plus tard se révéler bénéfique. En outre, la Chine a utilisé son aide sélectivement pour consolider les relations politico-économiques et diplomatiques avec la Tanzanie et la Zambie, ses principaux bénéficiaires, qui ont utilisé les ressources chinoises pour financer l'ambitieux *TanZam Railway* reliant les deux pays par une voie ferrée de 2000 kilomètres. Les autres bénéficiaires inclus l'Égypte, la Somalie et le Zaïre<sup>29</sup>. Des aides de moindres valeurs étaient accordées à plusieurs autres pays dans le cadre d'un instrument diplomatique novateur (l'aide utilisée comme une reconnaissance diplomatique) qui est devenu maintenant un solide partenariat politique et économique sino-africain.

La Chine a utilisé cette utilisation sélective de l'assistance étrangère à des fins de pénétration en dépit de ses propres difficultés intérieures et de son statut de pays du Tiers

Monde, parce qu'elle avait besoin d'amis pour l'aider à acquérir une légitimité et une approbation à l'ONU et dans d'autres organisations internationales face à l'opposition des États-Unis et de l'Ouest. La Chine se créa une bonne réputation dans ses relations diplomatiques avec les états africains en acceptant de financer le *TanZam Railway*, alors que tous les pays occidentaux et l'URSS, ainsi que la Banque mondiale, avaient refusé les demandes pour son financement. Cependant, la Chine a été très généreuse dans son assistance à la Tanzanie et à la Zambie, en accordant un prêt sans intérêt pour les deux pays, remboursable sur 30 ans. Le but du projet était d'aider la Zambie enclavée à exporter ses marchandises par des ports tanzaniens.

En plus des instruments économiques de sa politique africaine, la Chine a également établi des liens avec les pays africains pour alléger la pression occidentale et soviétique et mis fin à leur isolement diplomatique. Zhou Enlai a effectué une deuxième visite en Afrique en 1964-65 et a sélectivement ciblé l'aide à sept pays africains, parmi lesquels l'Algérie, l'Égypte, le Soudan, la Tanzanie, le Ghana et le Mali. Les 190 millions de dollars d'aide de la Chine aux sept pays ont été dirigés vers les secteurs cruciaux du développement de l'agriculture, de l'industrie légère, de l'infrastructure de production d'électricité, des services de santé et de l'assistance technique générale, formant le socle des relations sino-africaines depuis les années 1960. Ces secteurs constituent le redoutable développement de la diplomatie africaine de la Chine qui a facilité des méthodes efficaces de culture, la création d'usines, la production d'hydroélectricité, la modernisation des réseaux routiers et ferroviaires, la fourniture et la formation de personnel médical et l'aide à l'enseignement, entre autres. L'importance de l'assistance de la Chine à l'Afrique ne réside pas dans les sommes engagées, surtout avant les années 2000, mais dans son attention délibérée sur l'assistance ou le soutien impérativement nécessaire tel que dans l'agriculture, les soins médicaux, l'hydroélectricité et autres secteurs essentiels au développement. La diplomatie africaine de la Chine, dans les années 1950 et au début des années 1960, était tellement impressionnante que la reconnaissance diplomatique de la Chine a bondi de 18 états en 1965 à 44 en 1979.

La Chine a utilisé de grandioses projets aussi bien que des projets à petites échelles dans le cadre de son offensive diplomatiques africaine. Par exemple, le *TanZam Railway* mentionné précédemment, un exemple de projet d'infrastructure à grande échelle qui relie la Zambie enclavée à la côte tanzanienne et couvre une distance de 1156 kilomètres. Le projet a non seulement bénéficié aux deux pays africains, mais a aussi aidé la Chine à gagner un allié africain nouvellement indépendant, la Tanzanie, marginalisée par l'Occident, la Russie et les grandes institutions financières internationales. La Chine a également acquis l'accès à d'énormes gisements de cuivre de la Zambie. Ceci est un bon exemple de l'accent mis par la Chine sur l'avantage mutuel ou les relations gagnant-gagnant dans ses interactions géoéconomiques et géopolitiques avec les états africains. Depuis les années 1960, la Chine a mis en place de nombreux projets en Afrique, y compris des centrales nucléaires, des barrages hydroélectriques, des réseaux routiers et ferroviaires, des hôpitaux, des complexes sportifs, des usines et des centres de formation

agricole. Pourtant, la question de savoir si la Chine exploite ou recolonise l'Afrique reste sans réponse.

## Résumé et conclusions

Parce que l'engagement de la Chine en Afrique est devenu un sujet émotionnel, il a suscité à la fois un discours négatif et positif. Les puissances hégémoniques occidentales sont la source d'une abondance de formulations négatives des intentions de la Chine, y compris des questions telles que :

1. l'attitude non critique de la Chine concernant les violations des droits de l'homme en Afrique ;
2. le soutien économique aux régimes autoritaires, ainsi que le soutien diplomatique qu'elle leur apporte à l'ONU et dans d'autres instances internationales ;
3. le soutien économique aux gouvernements africains, sans imposer de conditions pour la démocratisation et la bonne gouvernance en général.

En outre, certains critiques affirment que la structure et la configuration des échanges commerciaux sino-africains reproduisent aujourd'hui la configuration des échanges entre les pays d'Afrique et les colonisateurs européens. Cette croyance se reflète dans le fait que la Chine exporte des produits finis de haute technologie et des vêtements, alors que les états africains exportent massivement des matières premières.

Cependant, le discours positif selon lequel la Chine a catapulté l'Afrique dans la sphère de l'importance géostratégique et géoéconomique par ses nombreuses activités d'investissements dans le continent, qui ont ravivé l'intérêt économique et politique de l'Occident. Cet intérêt est en grande partie dû à la menace que l'Occident perçoit contre son hégémonie en Afrique. Les énormes investissements chinois couvrent près de 2000 projets qui incluent l'exploitation minière, l'énergie, la santé et l'enseignement. Ils ont remonté le moral à un continent qui a été largement marginalisé et considéré comme un cas désespéré juste avant et après la fin de la guerre froide.

Les récits contradictoires vont continuer pendant des années à venir, car les activités extensives de la Chine en Afrique dure depuis environ deux décennies. Par conséquent, il est difficile de faire des déclarations concluantes quant à savoir si l'Afrique connaît un véritable développement économique à la suite des investissements de la Chine en Afrique. Il est également trop tôt pour affirmer avec certitude que la Chine est en train de renverser le processus de démocratisation qui a commencé en Afrique au début des années 1990. La seule certitude est peut-être que l'engagement de la Chine en Afrique a suscité beaucoup de débats sur ses intentions, son impact, ses contributions et ses activités sur le continent.

## Notes

1. Voir par exemple, AGNEW, John, *Geopolitics: Re-visioning World Politics*, 2<sup>e</sup> éd., New York : Routledge, 2003 ; DALBY, Simon, « Critical Geopolitics: Discourse, Difference and Dissent », *Environment and Planning D: Society and Space* 9, no. 3, 1991, pp. 261–83 ; SHARP, J., « Critical Geopolitics », in *Encyclopedia of Human Geography*, éd. WARF, Barney, Thousand Oaks, CA : Sage Publications, 2006 ; et MAWDSLEY, Emma, « Fu Manchu versus Dr. Livingstone in the Dark Continent? Representing China, Africa and the West in British Broadcast Newspapers », *Political Geography* 27, no. 5, juin 2008, pp. 509–29.
2. JAFRANI, Nida, « China's Growing Role in Africa: Myths and Facts », Carnegie Endowment for International Peace, 9 février 2012, <http://carnegieendowment.org/ieeb/2012/02/09/china-s-growing-role-in-africa-myths-and-facts/9j5q>.
3. EIGEN, Peter, « Is China Good or Bad for Africa? », *Global Public Square*, 29 octobre 2012, <http://globalpublicsquare.blogs.cnn.com/2012/10/29/is-china-good-or-bad-for-africa/>.
4. JAFRANI, « *China's Growing Role in Africa* ».
5. SANUSI, Lamido, « Africa Must Get Real about Chinese Ties », *Financial Times*, 11 mars 2013, [www.ft.com/cms/s/0/562692b0-898c-11e2-ad3f-00144feabdc0.html](http://www.ft.com/cms/s/0/562692b0-898c-11e2-ad3f-00144feabdc0.html).
6. AHMED, Azam S., « Chinese Influence in Africa Raises Fears », *UPI*, 29 juillet 2005, [www.upi.com/Business-News/Security-industry/2005/07/29/Chinese-influence-in-Africa-raises-fears/UPI-93041122662166/](http://www.upi.com/Business-News/Security-industry/2005/07/29/Chinese-influence-in-Africa-raises-fears/UPI-93041122662166/).
7. SHINN, David H., « The U.S. Reassesses the China-Africa Relationship », *International Policy Digest*, 18 janvier 2012, [www.internationalpolicydigest.org/2012/01/18/the-u-s-reassesses-the-china-africa-relationship/](http://www.internationalpolicydigest.org/2012/01/18/the-u-s-reassesses-the-china-africa-relationship/).
8. « *Interview on Africa 360* », avec secrétaire d'État Hillary Rodham Clinton, département d'État des États-Unis, 11 juin 2011, [www.state.gov/secretary/20092013clinton/rm/2011/06/165941.htm](http://www.state.gov/secretary/20092013clinton/rm/2011/06/165941.htm).
9. SMITH, David « Hillary Clinton Launches African Tour with Veiled Attack on China », *Guardian*, 1 août 2012, [www.theguardian.com/world/2012/aug/01/hillary-clinton-africa-china](http://www.theguardian.com/world/2012/aug/01/hillary-clinton-africa-china).
10. AHMED, « *Chinese Influence* ».
11. SWAN, James, « *Africa-China Relations: The View from Washington* », département d'État des États-Unis, 9 février 2007, <http://2001-2009.state.gov/p/af/rls/rm/80453.htm>.
12. AHMED, « *Chinese Influence* ».
13. « How the Sino-African Relationship Is Influencing the Rest of the World », *African Business Magazine*, 8 janvier 2013, <http://africanbusinessmagazine.com/world-affairs/asia/how-the-sino-african-relationship-is-influencing-the-rest-of-the-world/>.
14. « Economist Debate on Pros and Cons of Chinese Involvement », *MqVu* (blogue), consulté le 25 juin 2015, <https://mqvu.wordpress.com/2010/02/20/economist-debate-on-pros-and-cons-of-chinese-involvement/>.
15. *Id.*
16. Voir WALLIS, William, « US Seeks to Catch Up with China in Africa », *Financial Times*, 5 août 2014, [www.ft.com/cms/s/0/29321d2a-1cb0-11e4-88c3-00144feabdc0.html](http://www.ft.com/cms/s/0/29321d2a-1cb0-11e4-88c3-00144feabdc0.html).
17. « The West's Baloney about China-Africa Cooperation », *Herald*, 2 février 2015, [www.herald.co.zw/the-wests-baloney-about-china-africa-cooperation/](http://www.herald.co.zw/the-wests-baloney-about-china-africa-cooperation/).
18. Voir *Peace Studies Newsletter*, Beijing, Chinese People's Association for Peace and Disarmament 11, no. 31, septembre 1993, pp. 9–11.

19. PEERENBOOM, Randall P., « Rights, Interests, and the Interest in Rights in China », *Stanford Journal of International Law* 31, no. 2, 1995, pp. 359–386.
20. Voir WEBSTER, Timothy, « China's Human Rights Footprints in Africa », *Columbia Journal of Transnational Law* 51, no. 3, 2013, p. 626.
21. ALSTON, Philip, « U.S. Ratification of the Covenant on Economic, Social and Cultural Rights: The Need for an Entirely New Strategy », *American Journal of International Law* 84, no. 2, avril 1990, pp. 365–393.
22. Voir par exemple, TAYLOR, Ian, « Arms Sales to Africa: Beijing's Reputation at Risk », *China Brief* 7, no. 7, 18 mai 2007, [www.jamestown.org/programs/chinabrief/single/?tx\\_ttnews%5Btt\\_news%5D=4069&tx\\_ttnews%5BbackPid%5D=197&no\\_cache=1](http://www.jamestown.org/programs/chinabrief/single/?tx_ttnews%5Btt_news%5D=4069&tx_ttnews%5BbackPid%5D=197&no_cache=1).
23. Pour plus d'information voir MAZRUI, Ali A., *The African Condition: A Political Diagnosis*, New York : Cambridge University Press, 1980 ; et CONTEH-MORGAN, Earl, *Democratization in Africa: The Theory and Dynamics of Political Transitions*, Westport, CT : Praeger, 1997.
24. Voir WALLENSTEIN, Immanuel, *Africa and the Modern World*, Trenton, NJ : Africa World Press, 1986.
25. PETTINGER, Tejvan, « Washington Consensus—Definition and Criticism », *Economics Help*, 25 avril 2013, [www.economicshelp.org/blog/7387/economics/washington-consensus-definition-and-criticism/](http://www.economicshelp.org/blog/7387/economics/washington-consensus-definition-and-criticism/).
26. SUN, Yun et RETTIG, Michael, « American and Chinese Trade with Africa: Rhetoric vs. Reality », *Hill*, 5 août 2014, <http://thehill.com/blogs/pundits-blog/international/214270-american-and-chinese-trade-with-africa-rhetoric-vs-reality>.
27. « *Africa Growth and Opportunity Act (AGO)* », Office of the United States Trade Representative, Executive Office of the President, consulté le 17 juin 2015, <https://ustr.gov/issue-areas/trade-development/preference-programs/african-growth-and-opportunity-act-ago>.
28. Voir PACE, Julie, « Events Supersede Africa Summit », *Columbus Dispatch*, 3 août 2014, [www.dispatch.com/content/stories/national\\_world/2014/08/03/events-supersede-africa-summit.html](http://www.dispatch.com/content/stories/national_world/2014/08/03/events-supersede-africa-summit.html).
29. AYODELE, Thompson et SOTOLA, Olusegun, *China in Africa: An Evaluation of Chinese Investment*, Lagos, Nigeria : Institute for Public Policy Analysis, 2014, [www.ippanigeria.org/china\\_africa\\_working.pdf](http://www.ippanigeria.org/china_africa_working.pdf).